

REGARD PATRIMONIAL SUR LES CIMETIERES D'HIER À AUJOURD'HUI



Un peu d'histoire...

- **Au Moyen Âge** : inhumations dans les églises et aux abords pour être au plus près de Dieu et pour accéder plus vite au Ciel.
- **Vers 1720** : interdiction des inhumations dans les églises, on enterre les personnes au plus près de l'église. Ce sont de vrais espaces publics, place de village, lieu de commerce, de rencontre, même de jardinage. Obligation de légiférer pour interdire certaines pratiques dans ces espaces.
- **10 mars 1776** : édit royal de Louis XVI pour résoudre les problèmes sanitaires : les épidémies de pestes et de choléra sont trop présentes, les morts sont enterrés à une trop faible profondeur. Le cimetière est alors expédié hors du bourg, dans des espaces plus grands et clos. Les morts perdent leur place au cœur de la communauté des vivants. Ils ne font plus partie de la vie quotidienne, on va seulement les visiter.
- **28 décembre 1904** : la séparation de l'Église et de l'État donne le monopole aux communes dans l'organisation des funérailles. Les enterrements peuvent être laïcs ou religieux et se conformer à différents rites.



• Les éléments symboliques à intégrer dans la gestion d'un cimetière...

Dans ces espaces, on y retrouve beaucoup d'**éléments symboliques**. La structure du cimetière en elle-même a une évocation :



- **L'allée principale et les allées secondaires** représentent généralement une croix.

- **les végétaux implantés** ne sont pas là non plus par hasard : les ifs, les cyprès, élancés et persistants symbolisent l'élévation de l'âme.



- **le patrimoine funéraire** présent dans ces lieux doit être pris en considération.

- **les clôtures** des cimetières peuvent être gérées avec différents types de matériaux : en pierre, avec des grilles ou encore avec une haie plantée.



L'évolution des pratiques culturelles, comme la crémation, a fait revenir dans les cimetières des espaces plus soignés, plus paysagés, avec le columbarium ou le jardin des souvenirs. Ces lieux de recueillement doivent avoir une vraie place dans les cimetières.

Aujourd'hui, la transition «zéro pesticide» et l'émergence du végétal deviennent un levier supplémentaire pour valoriser le patrimoine funéraire.

Pour toute question :

Emmanuel JARNY
Chargé de mission 0 phyto



SÈVRE ET BOCAGE

CPIE Sèvre et Bocage

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

Maison de la Vie Rurale

La Flocellière | 85700 Sèvremont

www.cpie-sevre-bocage.com

Tél. 02 51 57 77 14

Dans le cadre des actions de communication, de diffusion de bonnes pratiques Ecophyto



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence française pour la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Et des « Rendez-vous en terrain connu » développés par l'Union régionale des CPIE des Pays de la Loire.

Avec le soutien financier de :



SÈVRE ET BOCAGE

Syndicat Mixte

LAY

Marais Poitevin le SAGE

Mardi 25 septembre 2018

La Réorthe (85) - Salle Clemenceau à Féole

Ma commune sans pesticide, une évidence !

Retours d'expériences, techniques d'aménagement, les mots pour en parler et sensibiliser...

En partenariat avec :



Cette rencontre s'inscrit dans la continuité des rendez-vous annuels du CPIE Sèvre et Bocage qui cherchent, à partir d'expérimentations locales, à valoriser et à diffuser des pratiques innovantes en matière de développement durable, en réponse à des problématiques émergentes au plus près de nos territoires.

Cette année, le CPIE et le Syndicat Mixte du SAGE du Lay se sont associés pour partager un temps de retours d'expériences et de diffusion de pratiques liées à la mise en oeuvre du zéro pesticide aujourd'hui réglementaire dans la gestion des espaces publics (hors cimetières et stades).

Ce document vous propose un résumé des différents aspects développés lors de la journée pour garantir une transition zéro pesticide durable, techniquement maîtrisée, assumée, comprise et partagée par tous !

Le végétal, un levier de la transition zéro pesticide

La fin des pesticides révolutionne nos modèles d'espaces publics. Le végétal (re)devient un fil conducteur des rues, places et espaces verts. Tantôt spontanée, tantôt plantée, la végétation doit être mise en scène, contrôlée pour répondre à certains enjeux cruciaux pour l'avenir de nos bourgs.



Terre-plein végétalisé | Saint Mesmin (85)

• Singulariser l'image d'un bourg, d'une ville, d'un territoire...

Les ingrédients d'un embellissement durable toute l'année : choisir le feuillage, la floraison, la silhouette des vivaces, les plantes sauvages et les arbustes selon

des critères paysagers, écologiques et d'entretien ! Oublions le clinquant, il ne s'agit pas d'épater mais d'accompagner et d'intégrer !



Pied de mur fleuri et végétation spontanée | Sigournais (85)

• Intégrer et renforcer les continuités écologiques

Privilégier les continuités végétales pour renforcer le tissu vivant d'un territoire et mailler entre eux les espaces verts. Pieds de mur fleuris, trottoirs enherbés sont autant de voies de

communication vertes favorisant la circulation des espèces et la transparence des zones urbaines.



Trottoir enherbé - noue filtrante | La Tessoualle (79)

• S'adapter face aux changements climatiques

Aménager des espaces publics et des jardins résilients face au changement climatique, c'est-à-dire des lieux capables d'infiltrer l'eau et de résorber les forts cumuls de précipitation ou de rafraîchir en période caniculaire. Il s'agit souvent d'espaces simples d'entretien s'appuyant sur le végétal.



Valorisation des plantes sauvages des rues | Pouzauges (85)

• Impliquer les habitants dans leur cadre de vie

Mobiliser pour participer à l'entretien des espaces publics, mais pas que ! Faire passer des messages, favoriser le lien social, échanger des boutures, des graines et des idées. En bref, créer une émulation pour que les habitants soient acteurs de leur cadre de vie.

> LA BOÎTE À OUTILS DE LA TRANSITION ZÉRO PESTICIDE

Après 50 ans de recours à la chimie pour aménager et entretenir le territoire, la fin des pesticides dans la gestion des espaces publics représente un changement radical de mentalités et de pratiques. Elle nécessite un travail approfondi de sensibilisation, de planification et de mobilisation de l'ensemble de la société pour ré-inventer la gestion de nos cadres de vie. L'approche culturelle et psychologique de chacun prend une place importante, les solutions techniques et matérielles deviennent secondaires.

Fort de 15 ans d'expériences en accompagnement des collectivités sur ce sujet, le CPIE Sèvre et Bocage vous propose ci-dessous quelques ingrédients phares pour une transition zéro pesticide réussie.



JOËL PARPAILLON, MAIRE DE RÉAUMUR (commune de 800 hab.)

• **Pourquoi la commune s'est-elle engagée dans le zéro pesticide (bien avant la loi Labbé) ? Quels ont été les éléments déclencheurs ?**

Nous avons commencé à travailler sur le sujet dans les années 2000. Déjà à l'époque, nous avions une démarche au niveau communautaire et notre réflexion était nourrie par le CPIE. Notre technicien communautaire a mené des actions de sensibilisation auprès des élus et des services techniques des communes.

• **Quels sont les principaux points de blocage, les points noirs et les facteurs de réussite, facilitateurs de la transition «zéro pesticide» sur Réaumur?**

Les agents ont adhéré à la démarche, la difficulté a été de se projeter dans les nouvelles pratiques et les matériels proposés

> DES SOLUTIONS POUR DES CIMETIÈRES SANS PESTICIDES...

Si les cimetières ne sont pas concernés réglementairement par la transition zéro pesticide des espaces publics, il n'en reste qu'une gestion sans chimie peut tout-à-fait y être adaptée, dès lors que la représentation de ces espaces évolue. En effet, considérer le cimetière comme un patrimoine communal à part entière, où la notion de « jardin » du souvenir est élargie à l'ensemble du lieu en s'appuyant sur le végétal comme élément structurant, permet de faciliter la gestion enherbée et fleurie de ces espaces de recueillement. Cette approche patrimoniale facilitera d'autant plus le travail de l'agent qui considérera son action en ce lieu comme un acte de préservation et d'embellissement d'un haut-lieu patrimonial.



Travaux réalisés sur 3 ans depuis 2015 | Beaurepaire

• **La nécessité d'une approche globale : revoir le paysage dans son ensemble**

Il s'agit de prendre en considération :
- l'usage des voiries et leur minéralisation en terme d'aménagement

- l'engazonnement progressif des zones délaissées voire secondaires

- la mise en scène des murs d'enceinte : rénovation pierre vue, embellissement durable du pied de mur (*vivace adaptée : réflexion sur les volumes, feuillage et floraison*)

- la valorisation du mobilier funéraire remarquable.



Végétalisation progressive des intertombe depuis 2015
Ici : *Acaena microphylla*, *Kupfersteech* et *Thymus praecox* 'Albus' | Saint-Mesmin (85)

• **La végétalisation des inter-tombes : des plantes spécifiques pour des espaces contraints**

La gamme végétale s'est fortement développée et permet davantage de recul. Cette végétalisation présente :

- Une plus-value esthétique indéniable

- Un entretien peu fréquent mais indispensable.

Ce type de végétalisation est à réserver aux espaces très étroits, non piétinés, talus (non tondable). L'accès reste possible ponctuellement. Vigilance toutefois : respecter scrupuleusement les périodes de plantations, de novembre à mi-mars.



Engazonnement de délaissés et de reprise de concessions (*semis sept. 2017, photo avr. 2018*) | Mesnard-la-Barotière

• **L'engazonnement : une valeur sûre de la végétalisation (zone délaissée, voirie secondaire)**

Un engazonnement adapté repose sur des mélanges efficaces (*gazon euronature TPV1, biocouv' enherbement connect*) à base de 90% de fétuque (ovine ou fétuque rouge) et des préparations

de sols simplifiées pour un résultat rapide et homogène, même sur un lit de gravier. L'entretien, simple, génère 7 à 8 passages de tonte. Le confort d'accès est enfin à relever : les graviers sont bloqués par l'enherbement. Vigilance toutefois : respecter la période de semis : 15 août au 15 octobre.



La communication développée dans les cimetières | Mauléon (79)

• **La communication indispensable :**

- Panneaux d'information
- Implication des habitants dans la réflexion du projet
- Chantier participatif de plantation et d'entretien : les habitants comme médiateurs.

Et ne pas oublier que la meilleure des communications, c'est le résultat esthétique !

n'étaient pas adaptés et peu fiables. Du tout pesticide, on pensait passer au tout thermique, alors que les solutions sont diverses et multiples.

• **Comment voyez-vous la gestion de l'espace public de la commune dans 5 ans ? Dans 10 ans ?**

A court terme, nous terminons fin 2018 une action engagée il y a trois ans avec l'assistance du CPIE sur l'aménagement paysagé du bourg. Un des points importants de cette action est la sensibilisation du public. Ce dernier est convié à participer à la mise en œuvre de chaque action. Pour l'avenir, afin de limiter les temps d'interventions des agents, nous travaillons sur plusieurs pistes : déployer un outil de gestion des espaces verts qui permettra d'analyser les données et d'optimiser les pratiques, mutualiser des matériels au niveau communautaire, penser les aménagements autrement en intégrant le point « entretien » dès le départ, revenir à une appropriation de l'entretien de l'espace public par les riverains.

TROIS QUESTIONS À...

